

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE
LA COMMUNE DE LESPIGNAN**

ARRONDISSEMENT

DE BEZIERS

SEANCE DU 13 MARS 2023

Objet :

**SALLE DU PEUPLE
Programme de
Rénovation Énergétique**

Présents : Mesdames et Messieurs Jean-François GUIBBERT, Bernard GUERRERE, Françoise CRASSOUS, Yann RAMIREZ, Marie-Jeanne MULLER, Claude VIDAL, Didier MONTIER, René COUSIN, Marie CHOLLET, Agnès TOMASO, Jean-Philippe GARCIA, Thierry CELMA, Béatrice RIERA, Mylène NAUDIN, Myriam AGUILA, Laure GIMENO, Julien PUJOL, Olivier MONROS, Ludivine ALBERT.

Procurations : Mme Géraldine ESCANDE à M. Jean-François GUIBBERT, Mme Marie-Josée GOTH à Mme Marie-Jeanne MULLER, M. Julien RIBES à M. Julien PUJOL, Mme Solène PELLE à M. Jean-Philippe GARCIA.

Absents :

Secrétaire de séance : Françoise CRASSOUS

Début de séance : 18h30

N° : D-2023 – 03 - 13 – 06

Nombre de Membres

Afférents Au conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
23	23	23

Monsieur le Maire propose aux membres du conseil de réaliser un bilan thermique de la salle du Peuple qui est extrêmement énergivore afin de connaître les différents points à améliorer.

Il présente un devis de DME Ingénierie qui propose la réalisation d'un bilan initial avec une projection de travaux de rénovation pour un montant de 3 543.00 € HT.

Selon les propositions avancées, une recherche d'aide financière pourra être réalisée auprès des partenaires financiers.

Il demande au Conseil de bien vouloir se prononcer,

LE CONSEIL

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

A l'unanimité des présents + 4 procurations,

Approuvé le principe de réalisation d'un bilan thermique de la salle du Peuple par DME Ingénierie pour un montant de 3 543.00 € HT.

Charge Monsieur le Maire de rechercher les aides financières auprès de tout partenaire financier pour aider la commune à réaliser les travaux de rénovation énergétique les plus avantageux préconisés par l'étude thermique.

Monsieur le Maire rendra compte de l'avancement de ce dossier lors de prochaines séances de conseil municipal.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

La Secrétaire,

Le Maire,



Françoise CRASSOUS

Jean-François GUIBBERT

Envoyé en préfecture le 17/03/2023

Reçu en préfecture le 17/03/2023

Affiché le

17 MARS 2023

ID : 034-213401359-20230313-D2023_03_13_006-DE

Après dépôt en Préfecture

De l'Hérault le **17 MARS 2023**

Et publication ou notification

Du **17 MARS 2023**

Le Maire :

